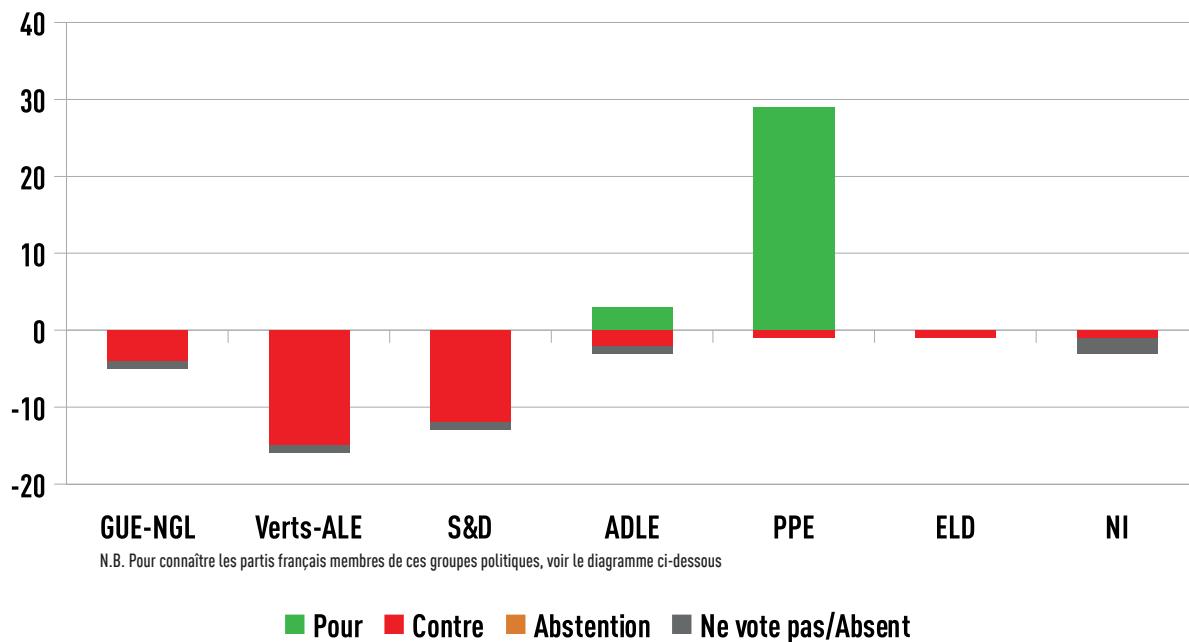
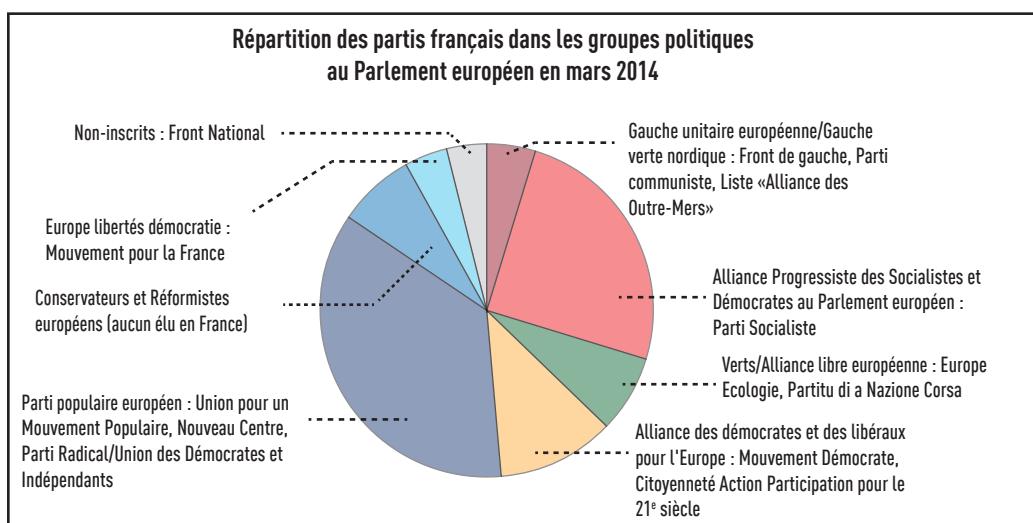


L'UE doit-elle renforcer et étendre son marché intérieur des services ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



Un rapport non contraignant sur le marché intérieur des services a été adopté en septembre 2013 par le Parlement européen (PE). Le texte déplore la mauvaise application de la directive Services de 2006 dans certains États membres et les invite, ainsi que la Commission, à faire plus d'efforts pour favoriser la libre circulation des services dans l'UE. Entre autres choses, le rapport invite la Commission à identifier et à éliminer les entraves injustifiées, tels que les pratiques discriminatoires et les fardeaux réglementaires redondants qui visent à protéger les marchés nationaux. En outre, le rapport demande qu'il y ait une meilleure communication entre la Commission et les États membres qui devraient être soutenus dans leurs efforts à appliquer pleinement la directive Services. Ce rapport a pu bénéficier du soutien des élus français des groupes PPE et ADLE, tandis que les élus des autres groupes politiques et du Front national se sont abstenu ou ont voté contre. Ce vote des élus français est en ligne avec celui exprimé au niveau du PE tout entier.



L'UE doit-elle renforcer et étendre son marché intérieur des services ?

Le vote des parlementaires européens du Nord-Ouest*

Pour

Philippe Boulland



UMP
PPE

Jean-Paul Gauzès



UMP
PPE

Dominique Riquet



Parti Radical
PPE

Tokia Saïfi



UMP
PPE

Contre

Jacky Hénin



Front de Gauche
GUE-NGL

Hélène Flautre



Europe Ecologie
Verts-ALE

Jean-Louis Cottigny



PS
S&D

Gilles Pargneaux



PS
S&D

Corinne Lepage



Cap21
ALDE

Ne vote pas

Marine Le Pen



Front National
NI